Conférence ai

**Tout remettre en question face au péril technologique?, avec Yoshua Bengio, fondateur et directeur scientifique de Mila**

Prendre le même intro que dans mon projet, les trois type d’apprentissage des ai automatique et profond. Important en cas de biais de genre et de racism que les ai vont copier a partir de text sur internet la machine apprend de ce qu’elle a vu. Des aspect de notre inteliggence ne peuvent pas être copier comme les émotions. Le consensus scientigfique croient qu’il peuvent car nous sommes des machines biologique que nous ne comprenant pas complétement.Les limites de L’ai actuel, nous ne sommes pas au point que l’ai est aussi intelegent que nous. Les ai vont bullsiter en connectant des informations, mais ne resonne pas ne fait pas tout les connection (nous sommes la). De plus, Capaciter a faire face a des nouvelle situation, les étutions et reflex, en d’aiutre mot dans des situation nouvelle va dired es betise.peut être tuiliser dans Dans la medcine, dans les changement climatique, jstice education services sociaux. Chose inquietente utilisation militaire peut être utiliser pour contrer le coter humaniatire ne pas tirer par conviction par exemple. La desinformation, publicité Polotique, deep fake, pour surveillance par camera comme a la chine, boulversement rapide des certain emploi, etc.

### Les cadres juridique et éthique applicables à l’IA au Québec, avec Nicolas Vermeys, directeur du CRDP

P accordez une

Élaborer un cadre etique pour le développement et le déploiement de l’ai

Iorienteez la trasnsition numerique afin dque tous puissent bénéficient de cette evolotion techniqlogique

Responsabilite civil, exemple les docteur sont toujours tenu responsable des conseils des ai qu’ils utilisent

Les algoritmes sont soumis a des droit d’auteur et de brevet

Les droit en matiere de vris prive, utiliser par les forces de l’odre la cours a interdit l’utilisation (ici)

Modifier la loi par exemple pour les voitures sans conducteur

Amazon utilisais des ai qui avait des biais pour choisir les employer

### JusticeBot : utiliser l’intelligence artificielle pour améliorer l’accès à la justice, avec Hannes Westermann, candidat au doctorat à la Faculté de droit de l’UdeM

Permet de comprendre les complexité de la loi. Outils facile a utilise pour les cityen. Par exemple tribunal de du logement <

Justicebot.com

Ne prendre pas la place d’un juriste, mais aide a comprendre et donne certain conseil

### Recommandation de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture, avec Michèle Stanton-Jean, chercheuse invitée, CRDP

recherche a appliquer dans divers secteur, soins de santé. Media aces a l’info protection des consomateur interaction socials

### Quelques enjeux critiques et éthiques de l’IA en enseignement supérieur, avec Emmanuelle Marceau, professeure de philosophie au cégep du Vieux Montréal, organisatrice du cycle de conférences « Les nuits de la justice » et co-chercheuse au CRDP

Peut d’etude sur les enjeux éthique et crique que soulevent les l’ai en enseihnement superieur

Tout ls technologie son compris , tout les pshequere de la slocietee

Amplifier par le développement actiuels de l’ai

Enjeux :

Biais et manquement éventuels au respect de la vie privees des eleves et du personnel scolaire

Certain application collect des mdonnees sans consentement livtre et eclaire des eleves et du personnel

Manque de diversité au sein des equipes de conception

Autimatisation de l’ia pose la question de la distribution des taches . viens attropfier le jugement des etuidiants, mais devrait être utiliser comme agent de soutiens tout comme google

Lors d’une conférence sur l’IA, des conférenciers ont discuté des avantages potentiels et des risques de cette technologie. Ils ont mis en évidence trois types d’apprentissages de l’IA, les limites actuelles de l’IA et les utilisations potentielles dans des domaines tels que la santé, le changement climatique, la justice, l’éducation et les services sociaux. Ils ont également souligné des problèmes préoccupants tels que la désinformation, la publicité politique, les *deep fakes* et les changements rapides dans l’emploi. La conférence a également exploré le cadre juridique et éthique de l’IA au Québec, le potentiel de JusticeBot pour améliorer l’accès à la justice et les questions éthiques clés pour l’IA dans l’enseignement supérieur.

En premiers lieux, les participants à la conférence ont souligné la nécessité de développer un cadre éthique pour le développement et l’utilisation de l’IA et de s’assurer que tout le monde peut bénéficier de ce développement technologique. Ils ont discuté de la responsabilité civile des algorithmes d’IA et de leur vulnérabilité aux lois sur le droit d’auteur et les brevets. Ils ont également souligné l’importance de protéger les droits à la vie privée et de réglementer l’utilisation de l’IA par les forces de l’ordre.

En outre, ils ont examiné les avantages potentiels de l’IA dans les domaines de la santé, de l’accès aux médias, de la protection des consommateurs et des interactions sociales. Par exemple, JusticeBot qui est un outil pour aider les citoyens à comprendre les subtilités de la loi et à obtenir des conseils juridiques. Cependant, ils ont noté qu’il n’est pas destiné à remplacer les avocats humains et ne doit être utilisé que comme guide, là d’où viennent la responsabilité civile et la désinformation.

De plus, les conférenciers ont par ailleurs discuté des importantes questions éthiques liées à l’IA. Dans l’enseignement supérieur, notamment le manque de diversité dans l’équipe de conception, le potentiel de partialité et l’intrusion dans la vie privée des étudiants et du personnel de l’école. Ils ont conclu que l’IA devrait être utilisée comme un agent de soutien et que l’automatisation ne devrait pas altérer le jugement des étudiants ou de biais.

En conclusion, la conférence a mis en évidence les avantages et les risques de l’IA dans différents domaines et a souligné la nécessité de développer un cadre éthique pour son développement et son déploiement. En outre, l’IA devrait être considérée comme un outil de soutien dans l’enseignement supérieur et son automatisation ne devrait pas altérer le jugement des étudiants. Cependant, une question se pose : pourquoi interdire l’utilisation de nouvelles technologies ? Le monde évolue et nous devons en faire de même en encadrant certains aspects, comme l’utilisation de l’IA dans les milieux scolaires. Tout comme les drogues et l’alcool, cela devrait être encadré par la loi plutôt qu’être interdit, car les élèves trouveront des moyens de les utiliser tout de même. Le moteur de recherche Big en fait déjà usage, et il n’est qu’une question de temps avant que Google ne fasse de même. Que fera alors le système scolaire, s’il n’interdit pas l’utilisation de Google ? Je ne pense pas que l’arrivée d’Internet ait été interdite dans les milieux éducatifs ; au contraire, elle est encadrée par des règles et des conventions. Enfin, les enseignants ne sont-ils pas coupables d’utilisation de l’IA en utilisant des outils de comparaison et de correction ?